



# PPV'AINFO 2018

Amis pêcheurs,

*Tout d'abord je tiens à vous remercier pour le soutien que vous nous apportez en faisant le choix d'acquérir une carte de pêche de notre AAPPMA.*

*Notre AAPPMA a vu cette année encore le nombre de ses adhérents augmenter, par rapport à une année 2016 qui était déjà un record.*

*Nous sommes désormais 1046 adhérents dont 590 « membres ». Rien de triomphal mais cette tendance est plutôt encourageante et nous nous en réjouissons.*

*Ce choix volontaire de votre AAPPMA est important pour l'avenir de la basse rivière d'Ain. Il nous apporte la preuve que nos actions menées ces dernières années ne vous ont pas laissés indifférents.*

## **En 2017 : des travaux sans précédent sur le Veyron:**

*PPVA a poursuivi cette année son œuvre d'amélioration et de réhabilitation de l'habitat du poisson et a réalisé cette année le projet d'aménagement du seuil du Veyron dans le centre de Poncin.*

*La plupart d'entre vous savent et ont pu voir par eux-mêmes à quel point ce secteur est apprécié par les grosses truites de la rivière d'Ain qui viennent y trouver à l'automne/hiver des conditions de reproduction favorables, que la rivière d'Ain ne leur offre plus, en particulier un minimum de stabilité des débits.*

*Depuis 2014, nous avons aménagé la zone amont du pont pour faciliter le frai, la survie des œufs et l'émergence des alevins.*

*Cette année nous avons œuvré à améliorer l'accès et l'hébergement des géniteurs sur ce secteur de frai.*

*Pour cela, nous avons réalisé une passe à poissons pour faciliter la remontée (et la dévalaison une fois leur mission accomplie) des géniteurs. Cette passe est conçue pour permettre également la circulation des poissons plus petits (chabots, vairons truitelles...)*

*Nous avons aménagé dans la retenue amont des caches pour que ces géniteurs puissent passer les périodes d'attente dans de bonnes conditions.*

*Nous avons profité des travaux pour aménager la partie aval du ruisseau en réalisant des épis, des caches et des banquettes végétalisées.*

*PPVA a été le maître d'ouvrage responsable de ces travaux. La fédération de pêche de l'Ain en a été le maître d'œuvre. Ils ont été réalisés par l'entreprise Tchassagne et près de 400T. de matériaux ont été utilisés.*

*D'un montant total de l'ordre de 50000 euros, ils ont bénéficié de subventions à hauteur de plus de 95% (Agence de l'eau à hauteur de 70%, FNPF, Conseil départemental).*

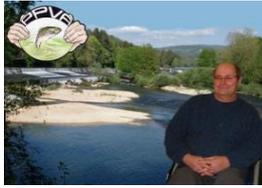
## **2017 : encore une grande période de sécheresse et 6 pêches de sauvetage :**

*Nouveauté cette année : des pêches sur le Suran nous ont permis de récupérer plusieurs centaines de kilos de poissons blancs sauvages et de qualité (vairons, blageons..)*

**Ceci représente un apport en poissons incomparablement plus utile que le déversement de poissons issus de pisciculture.**

**Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible.**

**Merci à tous nos bénévoles qui participent à ces pêches.**



*Bernard PUGET nous a quitté trop vite le 10 avril 2017.  
Secrétaire des fervents pêcheurs de l'Ain (ex AAPPMA de Neuville sur  
Ain) puis de PPVA jusqu'en 2008, Bernard était un farouche défenseur  
de la rivière d'Ain.  
Nous lui rendons hommage par cette photo.*

## **REGLEMENTATION 2018 (voir ARP 2018) : ATTENTION !**

*Les quotas journaliers sur les affluents (Riez -Veyron-Ecottet) ont été alignés sur  
ceux de la rivière d'Ain :*

**3 salmonidés maximum par jour et par pêcheur dont au maximum 1  
truite fario et un ombre**

*En d'autres termes possibilité de garder 3 arc en ciel si aucune fario  
Egalement, PPVA tente une réintroduction du vairon dans ses affluents.  
Il sera donc interdit de les pêcher (arrêté préfectoral).*

*Petits rappels : nos affluents sont des domaines privés et les propriétaires riverains  
nous autorisent à pêcher sur leurs propriétés gracieusement.*

*Il est donc de notre devoir de respecter leurs propriétés en les laissant dans le même  
état de propreté que nous les avons trouvées en entrant.*

## **VOTRE CARTE DE PECHE 2018**

❖ *directement sur internet : <http://www.cartedepeche.fr>  
Attention de bien choisir PPVA dans la liste des AAPPMA*

❖ *sinon:*

- *chez Gamm Vert à Neuville sur Ain*
- *au tabac de Poncin*
- *au tabac de St Jean le Vieux*
- *au Thymallus à Priay (**bien demander une carte PPVA**)*

## **LES DATES A RETENIR**



- *Assemblée générale de PPVA : SAMEDI 17 FEVRIER à  
NEUVILLE SUR AIN 14h30 (maison des sociétés).*
- *Ouverture de la truite : SAMEDI 10 MARS 2018*
- *Nettoyage des berges : SAMEDI 17 MARS 2018*
- *Fête de la pêche à Leymiat : DIMANCHE 3 JUIN 2018*
- *Boudins des pêcheurs : SAMEDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2018*

**Bonne ouverture et bonne saison 2018!**

**Toutes les infos sur notre site internet :**

**<http://www.peche-protection-vallee-ain.fr/>  
et sur notre page Facebook: «AAPPMA PPVA»**

**Le Président :**

**Michel VORGER**